

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Le règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) exige la préparation de fiches de données de sécurité (FDS) pour les substances et les mélanges classés comme dangereux. En vertu du règlement susmentionné, ce produit entre dans la définition d'un "article" et, en tant que tel, n'est pas soumis à l'obligation de fournir une FDS. Cependant, l'article 33 prévoit l'obligation de fournir au client des informations sur la présence de substances qui sont ou peuvent être incluses dans l'annexe XIV.

Ce document est une fiche d'information élaborée sur une base volontaire pour permettre l'utilisation en toute sécurité de l'article.

FIBRANgyps PLAQUES DE PLÂTRE

révision du: 6/12/2024

1 Identification du produit et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit, noms commerciaux :

FIBRANgyps PLAQUES DE PLÂTRE (PLAQUES STANDARD, HYDROFUGÉES, SPÉCIALES)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes

Plaque de plâtre enduite de type BA avec bords biseautés, épaisseurs 6 – 9,5 – 12,5 – 15 mm, pour utilisation dans les cloisons, les faux murs et les faux plafonds.

Utilisations identifiées: professionnelles. Il n'y a pas d'utilisations déconseillées.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

FIBRAN SpA Loc. Poggio Olivi snc I-58036 Roccastrada (GR) – Italie Tel: +39(0)564 577022
Fax: +39(0)564 577400 adresse e-mail: info@fibran.it

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Europe 112

2 Identification des dangers

Formation de poussières lors du perçage ou du sciage à l'aide d'outils électriques, l'utilisation de masques de protection respiratoire est recommandée

3 Composition/informations sur les composants

Plaques de plâtre composées d'une couche de gypse stabilisé formé de sulfate de calcium dihydraté, recouverte sur les deux faces d'un carton résistant aux contraintes mécaniques (fibres de cellulose), avec des additifs destinés à améliorer leurs performances. Les plaques de type F contiennent de petites quantités de vermiculite et de fibres de verre coupées en brins. Les plaques de type H contiennent de petites quantités d'huiles de silicone. Les plaques incombustibles de classe de réaction au feu A1 sont produites avec du papier à faible pouvoir calorifique. Elles ne contiennent aucune substance dangereuse.

4 Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Conseils généraux

Le produit n'est pas dangereux. En cas d'irritation de la peau, consulter un dermatologue.

Contact oculaire

Aucune mesure spécifique n'est requise, en cas de contact avec la poussière, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau propre ou un bain d'yeux spécifique, consulter un médecin.

Contact avec la peau

Aucune mesure particulière n'est requise, laver à l'eau et au savon

Inhalation

Sans objet

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas de symptômes ou d'effets particuliers

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune, si vous contactez un médecin, de garder ce document sur vous

5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Le produit n'est pas inflammable, utiliser des moyens d'extinction compatibles avec la zone environnante.

Le produit n'est pas inflammable, en cas d'incendie dans la zone environnante, utiliser des moyens d'extinction

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune, le produit est ininflammable, non explosif et ne facilite pas la combustion d'autres

5.3 Conseils aux pompiers

Aucune recommandation particulière

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter tout contact de la peau et des yeux avec les poussières produites, porter des vêtements de protection, voir les rubriques 7 et 8

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas disperser dans le sol et les eaux de surface

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Aucune en particulier

6.4 Référence à d'autres rubriques

Plus d'informations dans les rubriques 8 et 13

7 Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Un équipement spécifique peut être nécessaire pour la manipulation mécanique

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Stocker le produit à l'intérieur, au sec et à l'abri de l'humidité

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Construction de cloisons, de contre-cloisons et de tout autre élément indiqué dans le manuel d'installation technique

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

	Type OEL	État
Sulfate de calcium	ACGIH	TWA/8h 10 mg/m ³ poussières respirables

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures générales de protection

Éviter la production et la dispersion de poussières.

Protection respiratoire

En cas de production de poussières, utiliser des masques à poussière avec filtre de type P2 conformes à la norme EN 143

Protection de la peau

En cas d'hypersensibilité cutanée, utiliser des gants de protection, des vêtements de travail à manches longues, des chaussures de sécurité

Protection des yeux/du visage

En cas de production de poussières, utiliser des lunettes de protection conformes à la norme EN 166

9 Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique: solide

Couleur: gris/ivoire ; vert/gris-vert ; rose/gris-rose ; bleu ; jaune

Odeur: inodore

Point de fusion/point de congélation: Pour le sulfate de calcium, composant principal > 1450 °C

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: Non applicable, produit à l'état solide dans des conditions normales.

Non applicable, produit à l'état solide dans des conditions normales

Inflammabilité: Non applicable

Limites inférieure et supérieure d'explosion: Non applicable aux solides

Point d'éclair: Non applicable aux solides

Température d'auto-inflammation: Non applicable aux solides

Température de décomposition: Non applicable

pH: Non applicable

Viscosité cinétique: Non applicable

Solubilité: composé de sulfate de calcium, dont la solubilité dans l'eau est d'env. 2 g/l

Coefficient de partage n-octanol/eau: Non applicable

Pression de vapeur: Non applicable

Densité et/ou densité relative: Non applicable

Densité de vapeur relative: Non applicable

Caractéristiques des particules: Non applicable

9.2 Autres informations

9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique

Aucune information disponible

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Aucune information disponible

10 Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Aucune matière spécifique n'est à éviter.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucun

10.4 Conditions à éviter

Aucun, stocké à l'intérieur et au sec

10.5 Matières incompatibles

Aucun

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucune information disponible

11 Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008**

Aucune étude toxicologique n'a été réalisée sur le produit en tant que tel.

LD/LD₅₀ du sulfate de calcium (composant principal)

Toxicité orale aiguë: LD₅₀ pour le rat > 1581 mg/kg - selon la ligne directrice 420 de OECD

Toxicité aiguë par inhalation: LD₅₀ pour le rat > 2,61 mg/L - selon la ligne directrice 403 de OECD

Irritation cutanée: pas d'irritation pour le lapin - selon la ligne directrice 404 de OECD

11.2 Informations sur les autres dangers

Aucune

12 Informations écologiques**12.1 Toxicité (aiguë)**

Le produit n'est pas dangereux pour l'environnement

12.2 Persistance et dégradabilité

Le produit est une matière inorganique; il ne présente aucun risque de toxicité

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient pas de substances PBT/vPvB en pourcentage ≥ 0,1%.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune information disponible

12.7 Autres effets néfastes

Aucune information disponible

13 Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Ne pas disperser dans l'environnement. L'attribution du statut de refus doit se faire selon les méthodes réglementées par les lois nationales. Éliminer avec le code CED 17 08 02.

14 Informations relatives au transport

Le produit n'appartient à aucune classe de danger pour le transport de marchandises (IMDG, ADR, RID, IACO/IATA).

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Ne pas appliquer

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Ne pas appliquer

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Ne pas appliquer

14.4 Groupe d'emballage

Ne pas appliquer

14.5 Dangers pour l'environnement

Ne pas appliquer

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Ne pas appliquer

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Ne pas appliquer

15 Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations national: Italie Décret législatif n° 81/2008 et amendements et compléments ultérieurs. L'utilisateur du produit doit appliquer les mesures techniques et organisationnelles prévues dans l'évaluation du risque chimique prévue par le décret. En ce qui concerne le choix de l'équipement de protection individuelle, voir la rubrique 8.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Ne pas appliquer

16 Autres informations

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. L'entreprise décline toute responsabilité pour les dommages aux personnes ou aux biens pouvant résulter d'une utilisation de la substance autre que celle pour laquelle elle a été prévue. La fiche ne se substitue pas aux textes ou règlements régissant l'activité de l'utilisateur, mais les complète. L'utilisateur porte l'entièvre responsabilité des précautions nécessaires à son utilisation du produit. Il est entendu que l'utilisateur doit définir les mesures de sécurité en fonction de la législation applicable à ses activités.

16.1 Indices de changements

16.2 Abréviations et acronymes

ADR:	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
CAS:	Service des résumés analytiques de chimie
IATA:	International Air Transport Association
IMDG:	International Maritime Dangerous Goods
LD50:	Dose létale pour 50 pour cent de la population testée.
OECD:	Organisation for Economic Cooperation and Development
OEL:	Occupational exposure limits
OSHA:	Occupational Safety and Health Administration
PBT:	Substances persistants, bioaccumulables et toxiques
RID:	Regulations on the International transport of Dangerous goods by Rail
TWA:	moyenne pondérée en temps (Time Weighted Average)
vPvB:	Substances très persistants et très bioaccumulables

Fin de la Fiche de données de sécurité